

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1943)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

réaliser un confort suffisant avec le combustible attribué.

En réduisant le nombre de pièces chauffées, nous réduisons les déperditions spécifiques dans le rapport R . Par conséquent, nous augmentons la chaleur disponible pour les pièces chauffées dans le rapport $1/R$ et, dans les pièces chauffées, nous pourrions faire face à un nombre de degrés-jours augmenté dans le rapport $1/R$.

Comme le contingent de base correspond à 2700 degrés-jours, l'attribution de 25 % ne permet de fournir que

$$0,25 \times 2700/R = 675/R.$$

Il s'ensuit que nous pourrions chauffer pendant J jours à une température de $t^\circ\text{C}$, avec la répartition suivante :

Lorsqu'on chauffe	R	sans amélioration de la conduite du chauffage et sans emploi de combustible non rationné			avec amélioration de la conduite du chauffage et emploi de combustible non rationné augmentant la chaleur disponible de					
		degrés-jours 675/R	J	t	10 %		20 %		30 %	
					J	t	J	t	J	t
toutes les pièces	1	675	115	7°	121	7,3	126	7,7	130	8,2
Dans le type de villa schématisée (déperditions maxima 65 Cal/h m³)										
3 pièces sur 4	0,84	802	125	7,7	130	8,3	135	8,7	138	9,3
1 » » 2	0,60	1106	145	9,8	146	10,5	155	11,2	160	11,8
1 » » 4	0,37	1820	170	13,7	175	14,5	183	16,0	185	16,5
Dans le type d'immeuble schématisé (déperditions maxima 30 Cal/hm³)										
3 pièces sur 4	0,90	750	123	7,5	128	8,0	137	8,4	136	8,8
1 » » 2	0,60	1125	145	9,8	150	10,5	155	11,2	160	11,8
1 » » 4	0,47	1435	160	11,8	164	12,4	168	13,2	172	14,0

Ces chiffres supposent que le chauffage est complètement condamné dans les locaux non chauffés et que ceux-ci peuvent supporter le gel.

Une augmentation de chaleur assez importante est facilement réalisable par une conduite rationnelle du chauffage. Par contre, pour obtenir une augmentation de chaleur de 10 %, il faut un tonnage de charbon de remplacement beaucoup plus élevé que le 10 % du combustible attribué, car les pouvoirs calorifiques sont très différents.

Nous constatons que la réduction du nombre de pièces chauffées a un effet d'amélioration de confort plus marqué dans une villa ou un immeuble exposé sur toutes ses faces que dans un immeuble où les déperditions sont faibles par rapport à son cube.

Dans les logements, il est plus facile que dans les locaux professionnels de limiter le chauffage à un nombre de pièces restreint, car la disposition des ateliers et bureaux est conditionnée par l'exploitation. C'est pourquoi il est équitable d'accorder des attributions de combustible proportionnellement plus élevées pour les commerces et industries que pour les habitations.

La répartition mensuelle de la consommation du combustible doit être proportionnée au nombre de degrés-jours de chaque mois. En % du stock disponible, nous avons alors :

En chauffant	jours	208	176	182	146	138	128	118	88
	à °C	18	15	12	10	9	8	7	5
degrés-j. à couvrir		2700	2070	1510	1160	1000	850	650	360
en consomment % du stock									
en octobre . . .	6	4	2	—	—	—	—	—	—
novembre . . .	14	15	14	14	13	12	11	2	—
décembre . . .	20	21	24	25	26	28	29	37	—
janvier . . .	21	23	25	27	29	30	34	42	—
février . . .	17	17	18	20	20	20	22	19	—
mars . . .	15	15	15	14	12	10	4	—	—
avril . . .	7	5	2	—	—	—	—	—	—

La comparaison de ces chiffres avec les conditions de réduction du chauffage montre combien il faut économiser en demi-saison pour avoir suffisamment de combustible pour les jours très froids.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Procès-verbal de la 57^{me} assemblée générale, le samedi 22 août 1942, à 15 h. 30, à la « Rathauslaube », à Schaffhouse.

Ordre du jour :

- Procès-verbal de la 56^e assemblée générale du 14 décembre 1940, à Berne.
- Rapport de gestion du président.
- Lieu et date de la prochaine assemblée générale.
- Divers.

Conférences :

M. Paul Budry, Lausanne : « La nature et le génie civil ».
M. le Conseiller fédéral Dr K. Kobelt : « Création de possibilités de travail ».

Nombre de participants : environ 400 membres et invités.

Conférenciers : M. le Conseiller fédéral Dr K. Kobelt, ingénieur ; M. le Directeur Paul Budry, Lausanne.

Autorités : Département fédéral de l'Intérieur, Berne : M. le directeur L. Jungo, architecte. — Direction générale des C. F. F., Berne : M. le directeur général Dr M. Paschoud. — Rectorat de l'E. P. F., Zurich : M. le recteur professeur Dr W. Saxer. — Ecole d'ingénieurs, Lausanne : M. le directeur professeur Dr A. Stucky, Lausanne.

Membres honoraires : MM. Gustav Bener, directeur, ingénieur, Coire. — Carl Jegher, ingénieur, Kilchberg. — Arthur Rohn, président du Conseil de l'E. P. F., Zurich. — Max Schucan, architecte, Zurich.

Sociétés suisses : Association des anciens élèves de l'E. P. F., Zurich : M. le professeur Dr F. Bäschlin, Zurich. — Société suisse des entrepreneurs, Zurich : M. le colonel A. Marbach, président central de la S. S. E., Zurich. — Association suisse des électriciens, Zurich : M. le directeur P. Meystre, ingénieur, Lausanne. — Société suisse des constructeurs de machines, Zurich : M. le Dr F. Hummler, Zurich. — Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux, Zurich : M. le directeur W. Tobler, Vevey. — Association suisse pour l'aménagement des eaux, Zurich : M. le Dr J. Büchi, Zurich. — Fédération suisse des architectes, Bâle : M. H. Baur, architecte, Bâle. — Union suisse des techniciens, Zurich : M. le Dr J. Frei, Zurich. — Société suisse des géomètres : M. S. Bertschmann, géomètre de la ville, Zurich. — Nordostschweiz. Verband für Schifffahrt Rhein-Bodensee, Saint-Gall : M. J. Bünzli, ingénieur, Wädenswil. — Verein für Schifffahrt a/d. Oberrhein, Bâle : M. le Dr Gustav A. Wanner, Bâle. — Association des anciens élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, Lausanne : M. J.-P. Vouga, architecte, Lausanne.

Organes de la Société : « Schweizerische Bauzeitung », Zurich : M. W. Jegher, ingénieur, Zurich. — « Bulletin technique de la Suisse romande », Lausanne : M. D. Bonnard, ingénieur, Lausanne.

Presse : « Neue Zürcher Zeitung », Zurich : M. H. Jauslin, architecte, Zurich. — « National-Zeitung », Bâle : M. le professeur Meyer, Schaffhouse. — Agence télégraphique suisse, Berne : M. le Dr H.-J. Schudel, Schaffhouse.

Presse locale : « Schaffhauser-Nachrichten » : M. le Dr H.-J. Schudel, Schaffhouse. — « Schaffhauser-Bauer » : M. le rédacteur Hans Zoppi, Schaffhouse. — « Schaffhauser-Zeitung » : M. le rédacteur E. Näf, Schaffhouse. — « Arbeiter-Zeitung », M. le rédacteur A. Walter, Schaffhouse.

Invités : M. le Président du Conseil d'Etat Th. Scherrer, Schaffhouse. — M. le conseiller d'Etat E. Lieb, Directeur des Travaux, Schaffhouse. — M. le conseiller national W. Bringolf, Président de la Ville, Schaffhouse. — M. le conseiller municipal E. Schaleh, Directeur des Travaux, Schaffhouse. — M. le Président du Conseil communal E. Moser, Neuhausen. — M. le Président du Conseil de bourgeoisie B. Windler, Stein am Rhein. — Association des Industriels schaffhousois : M. le Directeur O. Frey-Auckenthaler, Schaffhouse ; M. le Directeur général Dr Julius Bühler, Schaffhouse. — M. le Dr Guyan, Directeur du Musée, Schaffhouse. — M. Ad. Kraft, Président de l'Union suisse des techniciens, section de Schaffhouse.

Tous les membres du *Comité central* sont présents, soit : M. le Dr R. Neeser, ingénieur, Genève, président central : MM. H. Näf, architecte, Zurich ; R. Eichenberger, ingénieur, Berne ; F. Gilliard, architecte, Lausanne ; M. Kopp, architecte, Zurich ; A. Sutter, ingénieur en chef, Coire ; H. Wachter, ingénieur, Winterthour et le secrétaire P.-E. Soutter ingénieur, Zurich.

Présidence : M. le Dr R. Neeser, ingénieur, président.

Procès-verbal : M. P.-E. Soutter, ingénieur, secrétaire.

* * *

M. le président R. Neeser salue M. le Conseiller fédéral Dr K. Kobelt en sa qualité de membre de la plus haute autorité du pays et de conférencier à l'assemblée générale, ainsi que M. le directeur Paul Budry, conférencier lui aussi à l'assemblée d'aujourd'hui ; il salue également les représentants des autorités, des sociétés amies, les membres honoraires et les nombreux collègues présents.

a) Procès-verbal de la 56^{me} assemblée générale du 14 décembre 1941, à Berne.

Le procès-verbal est adopté sans opposition.

b) Rapport de gestion du président.

M. le président R. Neeser :

1. Etat nominatif.

Le nombre des membres a augmenté depuis la dernière assemblée générale et a passé de 2589 à 2668. Les membres se répartissent comme suit entre les diverses professions : architectes : 752 ; ingénieurs civils : 997 ; ingénieurs mécaniciens : 457 ; ingénieurs électriciens : 287 ; ingénieurs ruraux et topographes : 86 ; chimistes : 89. — Total : 2668.

Lors de l'assemblée des délégués du 18 octobre 1942, le Comité central de la société a été réélu intégralement dans la composition qu'il avait jusqu'à ce jour, soit : M. le Dr R. Neeser, ingénieur, président central ; MM. R. Eichenberger, ingénieur ; M. Kopp, architecte ; F. Gilliard, architecte ; H. Näf, architecte ; A. Sutter, ingénieur ; H. Wachter, ingénieur.

L'orateur demande aux membres d'attacher la plus grande attention au recrutement de nouveaux membres, car la S. I. A. doit être forte pour atteindre les buts qu'elle poursuit.

2. Comité central.

Depuis la dernière assemblée générale, le Comité central a tenu 10 séances et a liquidé les affaires courantes au cours de nombreux entretiens.

3. Commissions.

Les conseils d'honneur des sections et le conseil suisse

d'honneur n'ont eu, fort heureusement, que quelques cas à traiter, de telle sorte, qu'en général on peut être satisfait de la manière dont les membres de la S. I. A. maintiennent les principes moraux et professionnels qui sont à la base de leur vocation.

La commission de la maison bourgeoise s'occupe présentement de la réédition du volume consacré à Schaffhouse, après avoir mené à bien, à la fin de l'année 1941, une nouvelle édition du volume Berne I depuis longtemps épuisé.

La commission pour la création de possibilités de travail s'est occupée avant tout de l'organisation des mesures officielles prises dans ce domaine. A plusieurs reprises, la S. I. A. put s'assurer qu'un travail important est effectué par le délégué du Conseil fédéral pour la création de possibilités de travail et que, du point de vue technique, tout est prévu avec une grande largeur de vue pour le cas où une recrudescence du chômage interviendrait.

La commission des normes du bâtiment a mis au point, au cours de nombreuses séances, la révision, respectivement la nouvelle édition de normes du bâtiment. Elle arrive momentanément aux termes de ses travaux avec les normes qui ont été discutées à l'assemblée des délégués d'aujourd'hui.

La commission des concours a terminé en 1941 la révision des anciens principes pour les concours d'architecture et depuis lors les nouvelles normes ont été appliquées de façon satisfaisante. La commission a été réorganisée sur une base plus ferme et il fut instauré au Secrétariat une statistique de tous les concours qui doit offrir un aperçu exact de tous les concours passés et courants.

La commission des cours organisera cet automne un cours à l'intention des ingénieurs mécaniciens consacré aux constructions légères et aux métaux légers. Une série de spécialistes éminents de Suisse et de l'étranger sont d'ores et déjà engagés pour ce cours.

Les deux commissions du coup de bélier et des pertes de charge termineront incessamment leurs travaux, dès qu'il aura été possible à la S. I. A., avec l'aide du fonds du jubilé de l'E. P. F., d'obtenir une subvention supplémentaire de la Fondation nationale pour l'encouragement de recherches scientifiques dans l'intérêt de l'économie nationale suisse. Ainsi, ces précieux essais pourront être menés à bonne fin et leurs résultats mis au service de la pratique.

La commission du plan d'aménagement national s'est considérablement agrandie entre temps et sera transformée bientôt en organisation indépendante. Il va de soi que la S. I. A., ainsi que la F. A. S. seront dûment représentées à la tête de cette organisation. Le rapport qui fut rédigé à la demande de M. le Conseiller fédéral Dr K. Kobelt paraîtra prochainement et il donnera un aperçu général des buts que poursuit le plan d'aménagement national.

La nouvelle commission pour la protection du titre commencera ses travaux au début de septembre, après avoir pris préalablement contact avec l'Union suisse des techniciens afin d'étudier les possibilités d'entente entre les deux associations. Quoique le développement de ces questions dépende des événements politiques, il doit être utile, malgré tout, de poser dès maintenant les premiers jalons.

4. Groupes professionnels.

Le groupe des architectes pour les relations internationales s'est occupé de l'organisation des envois de littérature technique aux prisonniers de guerre ayant une formation technique et s'est acquis par cette action la reconnaissance des bénéficiaires.

Le groupe des ponts et charpentes a fait preuve d'une grande activité et la commission d'essai du béton précon-

traint, grâce à une subvention provenant de milieux industriels, a pu exécuter une série de précieux essais. Les résultats de ceux-ci pourront être prochainement publiés.

Le Comité central a traité d'autre part une série de questions d'ordre professionnel, telles que la protection du titre, l'aide économique aux mobilisés, l'adaptation éventuelle des honoraires d'ingénieur et d'architecte au coût actuel de la vie, etc. Le Contrôle fédéral des prix vient seulement de prendre position à l'égard d'une adresse de la S. I. A. concernant cette dernière question, et le Comité central reprendra incessamment les négociations entamées avec cet office.

Sous la direction de M. le conseiller national Meili et à la demande de l'Office fédéral des transports, une action fut entreprise ayant pour but un assainissement de nos constructions hôtelières. Le Comité central est également représenté au sein de cette action. L'Office fédéral des transports accordant un crédit important pour ces travaux, il sera possible de faire du bon travail.

De plus, les questions relevant de la création de possibilités de travail et de l'économie des matériaux de construction ont occupé intensivement le Comité central. Le Secrétariat a créé un service d'abonnement à l'intention des membres de la S. I. A.; cette action eut un succès inattendu, de sorte qu'un grand nombre d'inscriptions trop tardives ne purent malheureusement être prises en considération.

L'Office de contrôle des fers de construction a continué à fonctionner à la satisfaction de chacun. Malheureusement, les efforts du Comité central tendant à étendre à l'activité de cet office au contrôle de l'emploi du ciment ne furent pas couronnés de succès.

Le Comité central s'est occupé aussi très activement de la question de la fabrication d'un ciment amaigri dénommé ciment «B». Il fut heureusement possible de dissuader momentanément les industriels du ciment d'entreprendre une telle fabrication.

De plus, les questions relevant de l'économie des matériaux de construction furent étudiées à fond avec la Société suisse des entrepreneurs. Des propositions concernant l'organisation des mesures officielles ayant trait à ce problème furent adressées à l'O. G. I. T. ainsi qu'à M. le conseiller fédéral Dr Stampfli et elles eurent pour résultat la création du bureau des constructions.

À la demande du délégué du Conseil fédéral pour la création de possibilités de travail, le Comité central a accepté de s'occuper de la rédaction de deux textes, soit «La construction de logements en temps de guerre» et «La normalisation dans la construction de logements» qui feront partie d'une série de publications ayant trait à la création de possibilités de travail. Ces travaux seront terminés prochainement et il est à espérer qu'ils contribueront à clarifier les problèmes relatifs à la construction de logements.

La préparation et l'expédition des affaires courantes ainsi que la conduite des négociations avec les différents services de l'économie de guerre ont soumis le Secrétariat à rude épreuve. Vu l'activité croissante déployée par celui-ci, le Comité central a décidé de louer de nouveaux locaux plus spacieux. Dès le 1^{er} octobre 1942, le Secrétariat sera transféré à la Beethovenstrasse 1, à côté du Palais des Congrès.

Depuis la dernière assemblée générale, il n'y eut qu'une seule assemblée des délégués, celle d'aujourd'hui mise à part, le 18 octobre 1941, à Zurich. Celle-ci s'occupa principalement de la question de la protection légale des titres d'«ingénieur» et d'«architecte». En outre, les nouveaux principes pour les concours d'architecture y furent approuvés après une discussion approfondie. Lors de cette séance, le Comité central

fut réélu dans sa composition actuelle pour une nouvelle période statutaire de deux ans. À l'occasion de deux votes écrits, concernant, l'un l'approbation des comptes de l'année dernière et l'autre le budget de cette nouvelle année, les propositions du Comité central furent approuvées à une forte majorité, respectivement à l'unanimité.

Pour terminer, le président adresse ses remerciements les plus chaleureux à ses collègues du Comité central, ainsi qu'aux membres de la S. I. A. qui se sont mis à la disposition de la société avec un dévouement au-dessus de tout éloge.

c) Lieu et date de la prochaine assemblée générale.

M. le président Neeser : L'assemblée des délégués d'aujourd'hui propose à l'assemblée générale de tenir la prochaine assemblée générale de la S. I. A. en 1943 déjà, au lieu de 1944, vu que la G. E. P. fêtera cette année-là le 75^e anniversaire de sa fondation et qu'il est désirable d'éviter que deux manifestations de cette sorte aient lieu la même année. La section de Genève s'offre amicalement pour assurer l'organisation de la prochaine assemblée générale. Il conviendrait de donner suite à cette invitation, vu qu'aucune assemblée générale n'eut lieu à Genève depuis 1907 et que les quatre dernières assemblées générales furent organisées en Suisse allemande.

Il est décidé à l'unanimité de convoquer la prochaine assemblée générale de la S. I. A. à Genève, en 1943.

d) Divers.

M. le président Neeser : L'assemblée des délégués propose à l'assemblée générale de décerner le titre de *membre honoraire* à

M. le conseiller fédéral Dr K. Kobelt, ingénieur, et à M. A. Hässig, architecte, membre depuis 1921 et président depuis 1930 de la commission des normes du bâtiment,

en reconnaissance des signalés services rendus par ces membres à la société.

Ces propositions sont approuvées par acclamation.

À l'issue de la partie officielle, ont lieu deux conférences :

M. Paul Budry : «La nature et le génie civil» et

M. le conseiller fédéral Dr K. Kobelt : «Création de possibilités de travail».

Dans sa causerie fort spirituelle, Paul Budry montra les liens qui unissent l'œuvre des architectes et des ingénieurs à la nature. Autrefois, il fut accordé trop peu d'attention à la construction des villes, ce que nous payons aujourd'hui chèrement. L'urbanisme actuel portera ses fruits dans les cinquante années à venir. Il ne s'agit pas uniquement de projeter dans le sens voulu par le plan d'aménagement national, mais aussi d'éduquer chaque citoyen suisse en vue de cette grande œuvre commune.

M. le conseiller fédéral Dr K. Kobelt exposa, dans sa remarquable conférence, les conditions actuelles du marché du travail et les mesures prises par le Conseil fédéral pour lutter contre le chômage. Celles-ci procèdent de l'idée fondamentale suivante : maintenir, compenser s'il y a lieu et augmenter les possibilités de travail. La règle qui est à la base de cette action veut que le Conseil fédéral prenne les mesures propres à créer des possibilités de travail en accord avec les cantons et l'économie privée, pour autant que cette dernière ne puisse pas, par ses propres moyens, offrir des possibilités suffisantes de travail (voir «Schweizerische Bauzeitung» du 26 septembre 1942, n° 13).

Au banquet officiel qui eut lieu au Casino et au Restaurant Falken, le président du comité d'organisation, M. le Dr Angst,

ingénieur, souhaite la bienvenue aux nombreux invités représentant les autorités fédérales, les autorités du canton et de la ville de Schaffhouse, les sociétés amies et la presse.

Le salut des autorités schaffhousoises est adressé par M. le conseiller d'Etat E. Lieb.

M. le président Neeser remercie les autorités et la section de Schaffhouse au nom de la S. I. A.

Donnant suite au banquet, une soirée familière a lieu au « Vereinshaus » où nos collègues de Schaffhouse présentent des productions originales pleines d'humour. Les membres ne quittent cette atmosphère de réunion amicale et joyeuse qu'aux premières heures du matin.

Le dimanche, les participants ont l'occasion de visiter le Musée Allerheiligen ou la ville de Schaffhouse. Après quoi, par un temps splendide, c'est l'excursion à Stein am Rhein par bateau spécial. La collation copieuse servie sur le bateau est accueillie avec une satisfaction générale. Le déjeuner est servi dans différents restaurants de la petite cité. Ensuite, les participants sont reçus officiellement dans le cloître du couvent de Saint-Georges par le président de la ville, M. le conseiller aux Etats J. Winzeler. Après la visite, organisée par groupes, du couvent et des constructions célèbres de Stein am Rhein, le retour a lieu après une excursion sur le Lac Inférieur, également par bateau spécial.

Le lundi, la section de Schaffhouse organise une série d'excursions et de visites dans les établissements de la très importante industrie schaffhousoise, donnant aussi l'occasion de voir plusieurs constructions intéressantes.

Les participants garderont le meilleur souvenir de cette session. Grâce à l'organisation exemplaire de la section de Schaffhouse, elle restera parmi les manifestations les mieux réussies de la S. I. A.

Le secrétaire : P.-E. SOUTTER.

Zurich, le 10 septembre 1942.

BIBLIOGRAPHIE

Schweizerische Stilkunde, par Peter Meyer. — Ed. « Schweizer Spiegel », Zurich. — 240 pages, 173 illustrations.

M. Peter Meyer, bien connu comme rédacteur de la revue *Das Werk* qu'il a dirigée avec distinction pendant presque vingt ans, vient de publier un ouvrage qu'il intitule « Schweizer Stilkunde ». Si l'on voulait traduire exactement ce titre on serait conduit à se demander si, en art, il existe vraiment un style suisse. Ce n'est pourtant pas l'intention de l'auteur que de démontrer une chose qui, en réalité (il le sait bien), n'existe pas plus qu'il n'y a un idiome helvétique. Mais la Suisse, tout comme les autres pays européens, possède un art riche, divers et vivant. Bien qu'elle n'ait jamais produit, sur son sol, un style dont l'influence ait marqué l'esthétique de toute une époque, elle a quand même participé sans trêve à l'évolution de l'art universel. Il valait donc la peine d'entreprendre de démontrer le rôle particulier de notre pays au milieu des courants et des influences artistiques venant des pays environnants. Grâce à une vaste culture l'auteur réussit, en ne considérant que l'art en Suisse, à donner à son ouvrage une ampleur particulière et un intérêt général par les perspectives qu'il ouvre sur l'histoire tout entière de l'art européen. Son livre ne s'adresse pas seulement aux spécialistes, mais surtout aux personnes qui se plairont à contempler les édifices, les tableaux et les objets ou bien à celles qui s'intéressent à l'étude des rapports qu'il y a entre les arts et l'histoire du pays. En présentant cet ouvrage, richement illustré et fort bien imprimé, M. Peter Meyer a accompli une œuvre dont on peut le louer hautement puisqu'il vient fort opportunément signaler en un moment où chaque pays rassemble ses plus authentiques énergies, l'effort séculaire de notre pays dans le domaine de l'art.

H. ROBERT VON DER MÜHLL.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour une voie navigable reliant le Rhône au lac Léman.

L'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin ouvre, du 6 janvier au 30 juin 1943, un concours d'idées visant à obtenir des suggestions et des propositions pour poursuivre l'étude de la voie navigable reliant le Rhône au lac Léman entre le bief de Verbois et le lac.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce paraissant au présent numéro et donnant à ce sujet toutes précisions utiles.



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section mécanique.

- 963. *Technicien*. Installations de ventilation. Zurich.
 - 965. *Constructeur*. Construction de petits tours et de petites machines à fraiser. Suisse centrale.
 - 967. Jeune *chimiste*. Direction technique. Industrie textile d'une ville de Slovaquie.
 - 969. Jeune *technicien mécanicien*, éventuellement *mécanicien*. Petites machines-outils de précision, outillage pour le travail des métaux. Etat nordique.
 - 971. *Ingénieur électricien* ou éventuellement *technicien électricien*. Calculs et essais de laboratoire. Petits moteurs électriques. Langues : allemand, si possible français ou anglais. Age : jusqu'à 35 ans. Suisse centrale.
 - 973. Un à deux *techniciens mécaniciens*. Bureau de construction. Suisse centrale.
 - 975. Deux jeunes *dessinateurs mécaniciens*. Grande fabrique de machines. Suisse orientale.
 - 977. a) Deux *ingénieurs électriciens*, de même
b) deux *techniciens électriciens*. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.
 - 979. *Technicien mécanicien*. Exploitation et construction mécanique. Bureau technique d'une entreprise industrielle du sud-ouest de la Suisse.
 - 981. *Technicien mécanicien* ou *dessinateur mécanicien*. Ateliers de construction de Suisse orientale.
 - 983. *Technicien mécanicien* ou *dessinateur mécanicien*. Atelier. Grande entreprise industrielle de Suisse centrale.
 - 985. Jeune *dessinateur mécanicien*. Machines-outils ou mécanique générale. Fabrique de Suisse orientale.
- Sont pourvus les numéros, de 1942 : 17, 215, 377, 455, 567, 619, 639, 687, 691, 759, 769, 775, 865, 909, 919, 951.

Section du bâtiment et du génie civil.

- 1338. a) *Conducteur de travaux*, de même
b) *architecte* ou *technicien en bâtiment*. Bureau d'architecte de Zurich.
 - 1340. a) Trois jeunes *ingénieurs ruraux* ou *ingénieurs civils*. Piquetages, bureau d'étude, direction des travaux, de même
b) deux *techniciens en génie civil*. Bureau et chantier. Travaux d'améliorations foncières. Suisse orientale.
 - 1342. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecte de Suisse centrale.
 - 1344. *Conducteur de travaux*. Entreprise de Suisse centrale.
 - 1346. Jeune *technicien en bâtiment*. Bureau d'architecte du canton de Fribourg.
 - 1348. a) *Architecte* ou *technicien en bâtiment*. Elaboration de plans d'exécution de colonies d'habitation, de même
b) *conducteur de travaux*. Bureau d'architecte de Zurich.
 - 1350. Jeune *dessinateur*. Dessins à l'encre. Zurich.
 - 1352. *Ingénieur constructeur*. Calculs de constructions en bois. Suisse orientale.
 - 1358. *Architecte* ou *technicien en bâtiment*. Bureau d'architecte de Suisse orientale.
 - 1362. *Technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecte de Suisse centrale.
- Sont pourvus les numéros, de 1941 : 484, 1290, 1348 — de 1942 : 788, 836, 1030, 1086, 1090, 1094, 1096, 1120, 1250, 1264, 1282, 1288, 1314, 1318, 1320, 1322, 1324, 1326.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.